

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2018

Etaient Présents 56 titulaires, 3 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, Marylise GASTON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Aimé SOUMET
	Laurent KELLER	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Bernard AURISSET	à	Sandrine HIRSCHINGER
	Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET	à	Marthe CLOT
	Christophe GUERY	à	Michel ADAM
	Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE

<u>Suppléants</u> :	Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Jean-Michel IDOPE (excusé), Cédric PUCHEU, Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Etienne GAILLAT (excusé),

RAPPORT N° 17-181108-DEV-



**MODERNISATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE D'OLORON HAUT-BÉARN :  
CANDIDATURE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET DÉPARTEMENTAL**

Mme BESSONNEAU indique que le territoire de la Communauté de Communes du Haut Béarn (CCHB) compte deux piscines situées sur les communes d'OLORON SAINTE-MARIE et de LANNE-EN-BARETOUS.

Cette dernière, non couverte et donc ouverte de juin à septembre, a été intégralement rénovée et inaugurée en Juillet 2018 (Bilan effectué lors de la séance plénière du 23 Octobre dernier).

La piscine d'Oloron Haut-Béarn construite en 1977 (Piscine de type Tournesol), et ayant fait l'objet d'une rénovation complète en 1997, va désormais nécessiter des travaux d'adaptation des normes techniques et aussi de modernisation pour répondre à des attentes nouvelles des utilisateurs.

### **Descriptif de la piscine d'Oloron Haut-Béarn :**

C'est un équipement aquatique de premier plan du fait de son emplacement, au cœur du Piémont Oloronais et au carrefour des Vallées, mais aussi de ses installations (deux bassins, pataugeoire, pentagliss...) et de ses multiples fonctions et animations, en direction notamment des scolaires pour l'apprentissage de la natation.

Elle dispose d'un espace couvert et d'un espace de plein air.

#### A l'intérieur :

- un grand bassin de 25 x 10 m,
- une pataugeoire de +/- 28 m<sup>2</sup>,
- +/- 230 m<sup>2</sup> de plage,
- +/- 330 m<sup>2</sup> de vestiaires et douches.

#### A l'extérieur :

- un grand bassin de +/- 300 m<sup>2</sup>,
- une fosse à plongeon +/- 80 m<sup>2</sup>,
- un pentagliss,
- une aire de jeux (terrain de volley, ping-pong...) +/- 6 000 m<sup>2</sup> (surface engazonnée) et des tables de pique-nique,
- +/- 550 m<sup>2</sup> de plage.

La piscine propose aussi de nombreuses animations : cours de natation, aquagym, bébés nageurs, associations sportives (Kayak, pompiers...), club de natation.

Cet équipement est aujourd'hui vieillissant, et ne répond plus toute à fait ni aux exigences de qualités techniques et de normes réglementaires (électricité, chaudière, filtres, puissance insuffisante des pompes, ventilation des locaux...), ni aux attentes actuelles de la population en termes de créneaux suffisants, et de loisirs aquatiques.

En outre, les locaux techniques, les vestiaires publics ou du personnel se révèlent exigus ou peu fonctionnels.

Enfin, la pataugeoire est inadaptée notamment en termes de glissance.

### **Objectifs poursuivis par la CCHB :**

La CCHB aspire, après rénovation ou modernisation, à un ouvrage pérenne, sécurisé, fonctionnel, plus performant, et plus respectueux aussi de l'environnement et des réglementations en vigueur avec une attention particulière portée sur :

- le confort thermique,
- les économies d'énergie et d'eau,

- l'optimisation de l'espace et la fonctionnalité des locaux ou des espaces extérieurs : hall d'accueil, vestiaires, personnels et techniques, aire de jeux,
- l'éclairage naturel,
- le renouvellement de l'air intérieur,
- le confort acoustique dans les locaux,
- la qualité de traitement des eaux des bassins,
- la gestion des zones pieds chaussés – pieds nus,
- l'hygiène.

De même, elle souhaite que son équipement réponde aux objectifs de qualité suivants :

- architecturale,
- fonctionnelle,
- environnementale et durable,
- prestations techniques ...

L'ancienne Communauté de Communes du Piémont Oloronais avait lancé en 2014-2015 une étude de rénovation et de modernisation afin de se faire assister par un cabinet d'étude spécialisé dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

La mission d'AMO confiée au Cabinet D2X International-ECCTA retenu après consultation en 2014, comprenait 3 tranches.

Présenté par le Cabinet D2X en Bureau Communautaire du 19 Octobre 2016, ce projet a été ensuite suspendu pour donner la priorité à la réhabilitation obligatoire de la piscine de Barétous Haut-Béarn alors menacée de fermeture par l'Agence Régionale de Santé. Ce chantier étant désormais achevé depuis l'été 2018, la CCHB souhaite réactiver le projet de rénovation de la piscine située à OLORON-SAINTE-MARIE.

Ainsi, lors de l'assemblée plénière du 23 octobre 2018, ont été présentés les deux scénarii toujours d'actualité, à savoir :

- un scénario a minima qui traite l'aspect réhabilitation de l'existant : bâtiment et équipements techniques en vue d'améliorer la fonctionnalité, le confort, et d'optimiser les performances énergétiques et environnementales, dans le but aussi de faire demain des économies de fonctionnement,
- un scénario plus ambitieux prévoyant la création d'une part, d'un nouveau bassin d'activités et d'apprentissage de la natation, et le développement d'espaces ludiques, et d'autre part, l'ouverture éventuelle à l'année du bassin extérieur.

A l'issue des discussions lors de cette plénière, il est apparu évident qu'au-delà de la modernisation nécessaire de l'équipement, le scénario plus ambitieux avait bien sûr la faveur des membres de l'assemblée au regard de son intérêt en termes d'attractivité et de réponse aux attentes des différents usagers du territoire (scolaires, grand public, associations).

Ce scénario affiche cependant un montant total prévisionnel d'investissement de 4 925 718 € HT (travaux + honoraires en entreprises générales selon tableau ci-après).

Il est bien entendu que ce scénario devra être affiné, consolidé et phasé dans le temps afin de définir un plan d'investissement et de fonctionnement supportable par notre collectivité.

En parallèle seront également étudiés les différents modes de gestion : régie directe, Délégation de Service Public, marché public global de performance,....

**Tableau financier faisant état d'un phasage des travaux :**

ESPACE	Priorité 1		Priorité 2	
	MONTANT	PHASE	MONTANT	PHASE
ACCUEIL	94 900 €	1		
ADMINISTRATION - PERSONNEL	113 100 €	1		
VESTIAIRES ET SANITAIRES PISCINE	430 900 €	1		
<b>BASSINS COUVERTS</b>				
Bassin de natation (250 m <sup>2</sup> )	575 000 €	1		
Bassin de loisirs et d'animation (100 m <sup>2</sup> )			380 000 €	2
Pataugeoire (25 m <sup>2</sup> )			95 000 €	2
Bassin d'accès au bassin nordique extérieur (ouvert à l'année)			38 000 €	3
<b>PLAGES COUVERTES</b>	720 000 €	1		
<b>LOCAUX ANNEXES AUX PLAGES</b>	78 100 €	1		
<b>BASSINS EXTERIEURS</b>			570 000 €	3
Réception du toboggan hydrofreinage (15 m <sup>2</sup> )			57 000 €	3
<b>DIVERS</b>				
Surcoût bassin inox couvert polymérisé	154 000 €	1		
Volet HQE	154 160 €	1		
Volet Handisport	34 069 €	1		
<b>EQUIPEMENTS LOURDS</b>				
Cabines PMR	2 480 €	1		
Casiers	55 500 €	1		
Toboggan			315 000 €	3
Ascenseur	33 000 €	1		
<b>ESPACES EXTERIEURS</b>			30 000 €	3
Contrôle d'accès	55 000 €	1		
<b>TOTAL TRAVAUX</b>	<b>2 500 209 €</b>	<b>1</b>	<b>1 485 000 €</b>	<b>2 + 3</b>
	soit un total de <b>3 985 209 € HT</b>			
Honoraires	940 509 € HT			
<b>TOTAL PREVISIONNEL DE L'OPERATION</b>	<b>4 925 718 € HT</b>			

Il est à noter que seront réalisés prioritairement, les travaux urgents définis par les services techniques de la CCHB tels que : traitement de l'air, travaux préconisés par la commission de sécurité, pour un montant estimatif de 425 000 € TTC. Ces travaux sont pris en compte dans le tableau financier susvisé, et prévus en phase 1 de la priorité 1.

**Calendrier :**

Le calendrier détaillé d'exécution de l'opération sera déterminé après réalisation des études complémentaires qui permettront de bien identifier et préciser le plan de travaux.

Eu égard au phasage prévisionnel des réalisations, l'opération de rénovation et modernisation de la piscine d'Oloron Haut-Béarn pourrait être envisagée comme suit :

- Décembre 2018 à mars 2019 : Finalisation de l'étude de programmation,



- Avril 2019 à Avril 2020 : Etude de conception : Avant projet sommaire, Avant projet définitif, Projet, Permis de construire (5 mois d'instruction), Dossier de consultation d'entreprises,
- Mai 2020 à Août 2020 : Consultation et montage des marchés,
- Septembre 2020 - Juin 2021 : Travaux de phase 1,
- 2022 : Travaux de phase 2,
- 2023 et 2024 : Travaux de phase 3.

### Plan de financement :

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Département (dans le cadre de l'appel à projets « projets structurants des territoires intercommunaux ») : 25 % maximum des dépenses éligibles,
- Etat : DETR/FSIL (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux / Fonds de Soutien à l'Investissement public Local) et CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) : 15 %
- Région (dans le cadre de la mise en accessibilité et des économies d'énergie) et ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) : 1 %
- Autofinancement : 59 %

Ce plan sera précisé concomitamment à la définition exacte du projet retenu.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 65 voix pour et 4 abstentions (Mme GIRAUDON, M. BAREILLE, M. LABARTHE, M. MIRANDE)

- **ACTE** la volonté de la CCHB de moderniser la piscine d'Oloron Haut-Béarn,
- **DEMANDE** à Monsieur le Président de mettre tout en œuvre pour permettre l'aboutissement du projet, et engager dès que possible les travaux prioritaires préconisés par la Commission de Sécurité.
- **SOLLICITE** Monsieur le Président du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques pour une subvention au titre de l'Appel à Projet 2018 « projets structurants des territoires intercommunaux » et **ENGAGE** les démarches administratives correspondantes,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 08 novembre 2018

Suivent les signatures

Affiché le 13.11.18



Le Président



Daniel LACRAMPE